CORSE

En lien avec la COVID, la mortalité en Corse en hausse de 6,9 % en 2020

Insee Flash Corse• n° 59 • Mars 2021

En 2020, la Corse enregistre une surmortalité de 6,9 % par rapport à la moyenne des années 2018 et 2019. Cette hausse, imputable en grande partie à la COVID, est cependant inférieure à celle de la France métropolitaine. Si, au cours de la première vague, le nombre de décès augmente modérément (+ 8,1 %) et concerne exclusivement la Corse-du-Sud, la deuxième vague occasionne plus de décès (+ 18,5 %) et affecte les deux départements. Cette surmortalité touche principalement les hommes âgés de 70 ans et plus.

En 2020, 3 396 résidents corses sont décédés, un niveau record au regard de ces 50 dernières années. Cela représente un surcroît de 219 décès par rapport à la moyenne des années 2018 et 2019, soit une hausse de 6,9 %, alors que la mortalité augmentait en moyenne de 1,1 % au cours des cinq années précédentes.
Cependant, la surmortalité en Corse reste en-deçà de la moyenne métropolitaine (+ 9,6 %). La région occupe une position médiane au niveau national. Les régions de l'Est et les plus densément peuplées enregistrent les taux de surmortalité les plus élevés : + 19,6 % pour l'Île-de-France, + 16,0 % en Auvergne-Rhône-Alpes et + 13,4 % dans le Grand Est. À l'ouest, les régions sont moins concernées + 0,9 % en Bretagne et + 2,5 % en Nouvelle-Aquitaine ▶ **figure 1**.
Cette hausse est en grande partie imputable aux conséquences directes mais aussi indirectes de la pandémie de la Covid-19. Toutefois, les décès ne lui sont pas tous attribuables, car depuis 15 ans, l'augmentation et le vieillissement de la population génèrent un accroissement tendanciel du nombre de décès en Corse **Pour en savoir plus**. De plus le report ou la diminution des consultations et soins médicaux liés aux confinements et à la crainte du virus peuvent avoir un effet préjudiciable sur les personnes les plus fragiles. D'un autre côté, les confinements et mesures sanitaires sont susceptibles de produire un effet protecteur avec moins d'accidents sur les routes et la réduction de la propagation des autres virus.

▶ 1. Surmortalité en 2020 par région par rapport à la moyenne 2018−2019

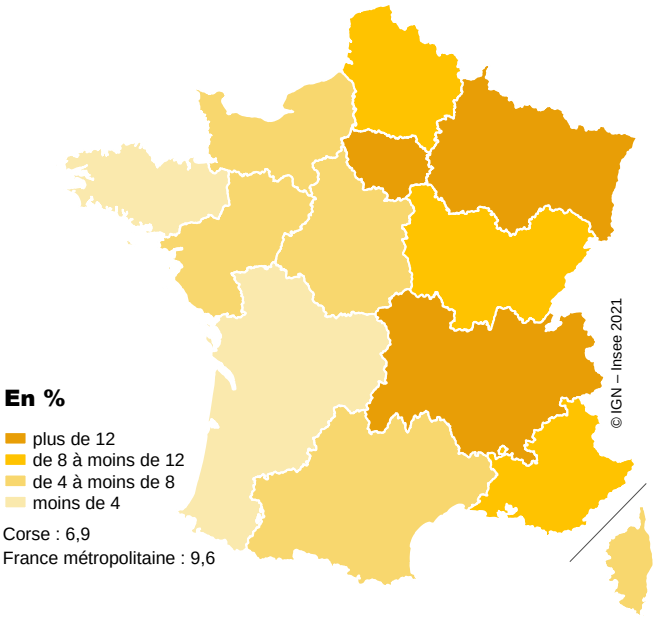

Source : *Insee, statistiques de l'état civil*

Les effets de la première vague moins sensibles que sur le continent

Lors de la première vague épidémique ▶ **figure 2**, le nombre de décès augmente plus modérément en Corse que sur le continent. Pendant cette période, entre le 1er mars et le 30 avril 2020, la Corse enregistre 44 décès supplémentaires par rapport à la moyenne 2018–2019 (+ 8,1 %). C'est trois fois moins qu'en France métropolitaine (+ 22,3 %). L'Île-de-France (+ 85,7 %) et le Grand Est (+ 47,8 %) sont les régions les plus fortement impactées par ce premier pic épidémique.
La surmortalité liée à la première vague concerne uniquement la Corse-du-Sud ▶ **figure 3**. En effet, avec 66 décès supplémentaires (+ 26,7 %) le département se situe au-dessus de la moyenne nationale. À l'inverse, en Haute-Corse le nombre de décès recule (− 7,4 %) comme dans une vingtaine d'autres départements en France. Cela atténue à l'échelle régionale la surmortalité constatée.

Une deuxième vague plus forte que la première

Après une accalmie à partir de mai, dès début octobre la région connaît un nouvel épisode de surmortalité plus long et qui occasionne plus de décès que le premier. Durant cette deuxième vague qui s'étend du 1er octobre jusqu'à la fin de l'année 2020, la Corse enregistre 143 décès supplémentaires par rapport à la moyenne 2018–2019 (+ 18,5 %). La surmortalité dans la région est alors deux fois plus importante que lors de la première vague. Cependant, elle

reste encore inférieure à celle de la France métropolitaine (+ 22,0 %) et loin derrière Auvergne-Rhône-Alpes (+ 51,1 %) et Bourgogne-Franche-Comté (+ 33,8 %), les deux régions les plus touchées. Cette fois-ci, les deux départements insulaires enregistrent une hausse des décès. La Corse-du-Sud reste cependant la plus impactée avec 77 décès supplémentaires (+ 20,8 %) contre 67 en Haute-Corse (+ 16,5 %).

▶ 2. Évolution des décès hebdomadaires en Corse en 2020 par rapport à la moyenne 2018−2019

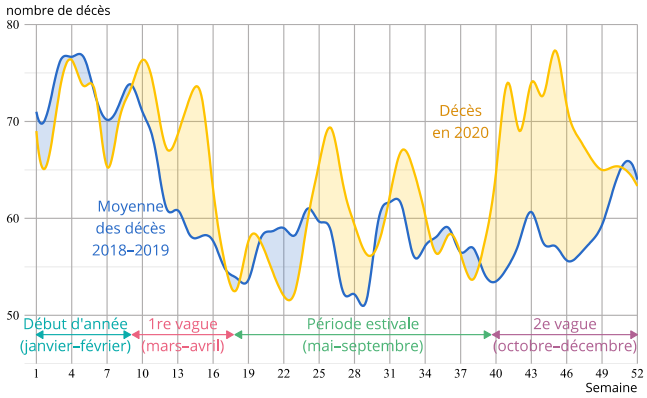

Note : les courbes sont lissées à l'aide d'une moyenne sur trois semaines.
Source : *Insee, statistiques de l'état civil*

▶ 3. Évolution des décès hebdomadaires en Corse par département en 2020 par rapport à la moyenne 2018−2019

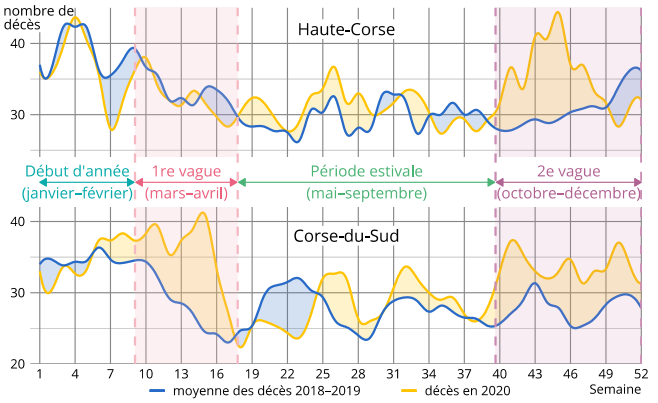

Note : les courbes sont lissées à l'aide d'une moyenne sur trois semaines.
Source : *Insee, statistiques de l'état civil*

▶ Sources

L'Insee gère le Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques **(RNIPP)** conformément au décret n° 82-103 du 22 janvier 1982. D'après ce décret, les communes doivent transmettre les informations à l'Insee dès qu'un acte d'état civil est dressé sur le territoire français.
Exceptionnellement, pendant la pandémie de la Covid-19, l'Insee a décidé de diffuser régulièrement le nombre de décès (toutes causes confondues) par jour. **Les décès sont comptabilisés dans le département de résidence du défunt** et non au lieu de décès.
Les décès survenus pendant une période en 2020 sont comparés à la moyenne de ceux survenus à la même période en 2018 et 2019. Lorsque les décès sont supérieurs à la moyenne de comparaison, on parle d'excédent de décès ou de **surmortalité**.
Ces données, extraites à la date du 19/03/2021, sont provisoires, notamment pour les plus récentes d'entre elles, et seront révisées à chaque nouvelle publications sur le site.

Une surmortalité marquée chez les hommes âgés

En Corse comme sur le continent, la surmortalité concerne principalement les personnes âgées de 70 ans et plus : + 10,8 % en 2020. Au cours de l'année, 268 disparitions supplémentaires sont enregistrées pour cette classe d'âge par rapport à la moyenne des années 2018 et 2019.
La surmortalité est deux fois plus importante chez les hommes âgés (15,0 %) que chez les femmes (7,2 %). Plus on avance en âge, plus elle augmente chez les sujets masculins. Elle est de 5,7 % pour les hommes de 70 à 79 ans, 14,2 % pour ceux de 80 à 89 ans et 31,0 % chez les 90 ans et plus. S'agissant des femmes, elle est plus forte parmi les 70−79 ans que pour les 80−89 ans. Cependant, c'est également pour les femmes de 90 ans et plus qu'elle est la plus élevée (+ 13,2 %) ▶ **figure 4**.

▶ 4. Surmortalité en Corse en 2020 par sexe et classes d'âge par rapport à la moyenne 2018–2019

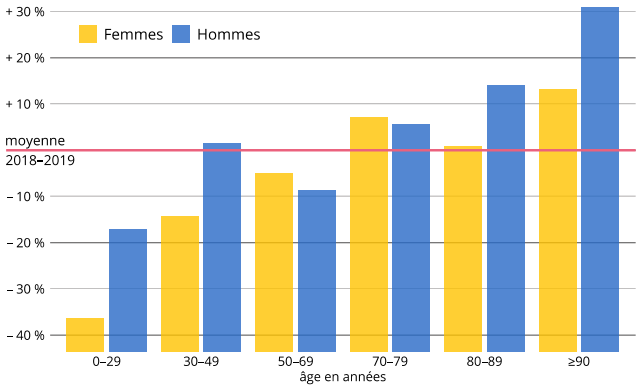

Lecture : en 2020, les décès des femmes et des hommes âgées d'au moins 90 ans domiciliés en Corse ont été respectivement supérieurs de 13 % et de 31 % par rapport à la moyenne 2018–2019.
Source : *Insee, statistiques de l'état civil*

À l'inverse, les personnes âgées de moins de 70 ans sont très peu concernées par un excédent de mortalité sur l'année 2020. Un déficit global est même constaté : 54 décès de moins que la moyenne des années 2018 à 2019 (soit − 7,7 %). C'est parmi les plus jeunes que la sous-mortalité est la plus importante avec − 23,8 % de décès pour les moins de 30 ans, vraisemblablement en lien avec les mesures de restriction de circulation, les accidents de la route étant l'une des premières causes de mortalité dans cette tranche d'âge. ●

Arnaud Huyssen, Rémi Malleville (Insee)

▶ Pour en savoir plus

- « Le déficit naturel continue de se creuser en Corse », Insee Analyses Corse n° 32, mars 2021.
- « Avec la pandémie de Covid-19, nette baisse de l'espérance de vie et chute du nombre de mariages», Insee Première n° 1846, mars 2021.

Insee Corse
Résidence du Cardo
Rue des Magnolias
CS 70907
20700 Ajaccio cedex 9

Directrice de la publication
Véronique Daudin

Rédactrice en chef adjointe
Claude Thomas

Bureau de presse
06 83 89 38 90

ISSN 2268–1493
© Insee 2021
www.insee.fr